

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR**

**Siège social :** 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine  
2060 La Goulette

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 07 Mars 2025, a passé en revue l'activité de la société et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024 qui font ressortir les principaux indicateurs suivants :

- Les primes émises s'élèvent à 431,2 MDT contre 388,9 MDT en 2023 soit une augmentation de l'ordre de 11%.
- Les états financiers individuels font apparaître un résultat net au 31/12/2024 de 29,8 MDT contre 27 MDT au 31/12/2023 soit une augmentation de l'ordre de 10%.
- Les états financiers consolidés font apparaître un résultat net au 31/12/2024 de 27,5 MDT contre 23,3 MDT au 31/12/2023 soit une augmentation de l'ordre de 18%.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le mardi le 22 avril 2024 à 09h30 au siège social 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette et a décidé la distribution d'un dividende de 8,397 dinars par action.

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 07 Mars 2025, a décidé, également, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le mardi le 22 avril 2024 à 10H30 au siège social 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette, pour réaliser :

- Opération de split portant la valeur nominale des titres de 10 dinars à 5 dinars;
- Une augmentation de capital par incorporation des réserves à raison de sept (7) actions nouvelles gratuites pour six (6) actions anciennes. La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée pour le 1<sup>er</sup> janvier 2025.